

VECTRANE

Société anonyme au capital de 16 428 571 €.

Siège Social : 105, avenue Raymond Poincaré, 75016 Paris.

423 154 491 R.C.S. Nanterre.

Paris, le 4 avril 2008

Communiqué

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 MAI 2008

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 14 mai 2008 à 9 heures 30, au siège social, au 105 avenue Raymond Poincaré 75116 Paris.

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 7 avril 2008 et l'avis de convocation sera publié dans le journal d'annonces légales - Les Petites Affiches - du 28 avril 2008.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société CACEIS de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société.